

*La ministre de la Cohésion des territoires et des
Relations avec les collectivités territoriales*

*La ministre chargée des transports
auprès du ministre d'État*

Paris, le **13 FEV. 2019**

Référence : D19001261

Madame la Présidente,

Le Schéma national vélo a vingt ans. Lancé en 1998 pour réaliser un maillage du territoire par des véloroutes, intégré au réseau européen EuroVelo, mis à jour en 2010, il est aujourd'hui réalisé aux deux tiers (15 120 km sur les 22 780 km) et sa réalisation se poursuit.

Support de la mobilité active et décarbonée du quotidien, le Schéma national vélo constitue un outil de planification territoriale et spatiale essentiel pour les autorités organisatrices de la mobilité, les maîtres d'ouvrages et les acteurs publics dans le développement de leurs politiques cyclables puisque les schémas régionaux et locaux s'y connectent.

L'association Vélo & Territoires que vous présidez effectue depuis dix ans un suivi précis de l'avancement et des progrès du Schéma national vélo qui doit correspondre à la réalité des politiques territoriales et disposer de la portée la plus structurante possible au niveau de notre pays. Nous savons que les collectivités se mobilisent au sein de l'association pour son achèvement à horizon 2030.

L'engagement de l'État dans un plan national vélo et mobilités actives, présenté par le Premier Ministre le 14 septembre dernier, avec notamment le soutien aux infrastructures cyclables par le fonds Mobilités actives annoncé, justifie plus que jamais d'appuyer le développement du Schéma national vélo. Les collectivités peuvent également faire appel aux fonds européens et à la dotation de soutien à l'investissement public local.

./...

Madame Chrystelle BEURRIER
Présidente
Vélo et territoires
52 avenue du Maréchal Foch
69006 LYON

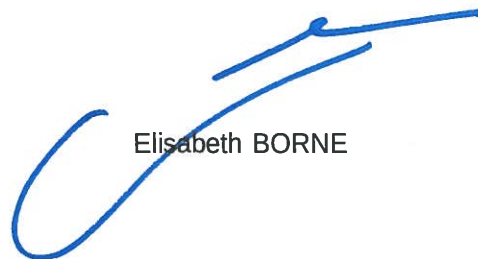
Néanmoins, la pertinence du Schéma national vélo et son avancement ne sont pas homogènes. Nous soutenons donc pleinement votre démarche d'actualisation du Schéma que vous lancez en lien avec l'Etat et ses établissements publics (Ademe, Cerema et VNF), suivant les règles, principes et calendrier de consultation que nous avons validés ensemble.

L'objectif est de communiquer sur les premiers résultats à l'automne 2019 et d'évoluer vers une démarche périodique d'actualisation compatible avec la procédure d'actualisation du schéma EuroVelo.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations les plus sincères



Jacqueline GOURAULT



Elisabeth BORNE